ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITE IBN TOFAIL - KENITRA
PRESIDENCE
***

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°31/PUITK/2026 SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 29 octobre 2026 à 10h00mn Il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Ibn Tofail de Kénitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°**31/PUITK/2026** pour : **Achat du Matériel Scientifique au profit de la Faculté des sciences de l'Université Ibn Tofail de Kénitra, lancé en deux (02) lots ;**

- **Lot n°1 : Matériel scientifique au profit du Centre d'Excellence Agroalimentaire ;**
- **Lot n°2 : Matériel de recherche au profit du département de biologie.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse (**www.marchespublics.gov.ma**)

- L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée comme suit :

- **Lot n°1 : Un million cinq cent vingt-six mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises (1 526 400,00 DH) ;**
- **Lot n°2 : Un million sept cent vingt-huit mille neuf cent trente-six dirhams et soixante centimes toutes taxes comprises (1 728 936,60 DH) ;**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- **Lot n°1 : Vingt-trois mille Dirhams (23.000,00 DH) ;**
- **Lot n°2 : Vingt-six mille Dirhams (26.000,00 DH) ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : **(www.marchespublics.gov.ma).**

Les prospectus, notices ou autres documents techniques doivent exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés publics à la Présidence au plus tard le mercredi 28 octobre 2026 à 14h00, ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 04** du règlement de consultation.

UNIVERSITE IBN TOFAIL
جامعة ابن طفيل Université Ibn Tofail
PRESIDENCE